

Communiqué de presse

La visite du Ministre de la Justice, Garde Des Sceaux à l'Énap ce vendredi, est l'occasion au **Syndicat National Force Ouvrière** – syndicat majoritaire pénitentiaire - de rappeler les différents points auxquels nous sommes attachés et pour lesquels nous nous battons au quotidien.

Le 1^{er} point et pas des moindre est la catégorie B pour l'ensemble des personnels de surveillance actuellement en catégorie C, à savoir les surveillants pénitentiaires, les surveillants brigadiers, les premiers surveillants et les majors pénitentiaires ; et la catégorie A pour les officiers pénitentiaires.

La fusion des grades pour les surveillants pénitentiaires et les surveillants brigadiers ; les premiers surveillants et les majors : nous réclamons le passage automatique au grade supérieur en corrélation avec le nombre d'années d'ancienneté.

Ces deux axes apporteraient dans un premier temps une reconnaissance financière dans le cadre du recrutement. Comme nous l'avons déjà évoqué lors d'une communication précédente « on n'attrape pas des mouches avec du vinaigre » !

L'attractivité du métier n'est pas à la hauteur de la difficulté de nos missions et de la pénibilité quotidienne !

Le 2e point concerne la classification des établissements pénitentiaires et notamment les établissements « ultra-sécuritaires » comme la maison centrale de Condé-sur-Sarthe. Cette démarche éviterait que des personnes détenues identifiées comme très dangereuses se retrouvent dans des établissements non-adaptés à leurs profils.

Le syndicat national Force Ouvrière demande également à ce que les QER (Quartier d'Évaluation de la Radicalisation) soient étanches ; ces quartiers étant créés au sein même des établissements pénitentiaires accueillants des personnes détenues dites de « droit commun ».

Les attentes du **Syndicat Force Ouvrière – représentants des personnels Énap** sont également axées sur une reconnaissance des métiers et des spécificités des formateurs des personnels et responsables de formation, des moniteurs et instructeurs.

Cette attente est élargie aux personnels cités exerçant dans les établissements pénitentiaires et les DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires).

La reconnaissance de tous les personnels de l'école (personnels administratifs, techniques et d'insertion et de probation) doit aussi être entendues afin de valoriser les carrières.

FORCE OUVRIÈRE restera attentif à tous ces dossiers que ce soit au niveau national ou au niveau local. Nous attendons de notre Ministre qu'il agisse en ce sens et que soit enfin reconnu les métiers de l'administration pénitentiaire.

Les personnels de surveillance sont notamment très éprouvés par l'insécurité qui règne dans les établissements pénitentiaires (agressions et menaces, etc) et sur les domaines pénitentiaires (incendies de véhicules, etc).

Il ne faut pas non plus sous-estimer le mal-être au travail qui conduit certains de nos collègues au pire....

Le bureau local FO, le 15 octobre 2020

